Sud
Solidaires, unitaires, démocratiques

RENAULT
GUYANCOURT – AUBEVOYE
1 AVENUE DU GOLF 78084 GUYANCOURT CEDEX
API : FR TCR LOG 0 23

TCR : ☏ 01 76 83 22 93 06 82 55 83 16 01 76 89 12 36
CTA : ☏ 01 76 87 63 09 06 04 18 63 89 01 76 89 02 85
sud.guyancourt@renault.com
sud.aubevoye@renault.com
www.sudrenault.org

Union syndicale Solidaires industrie

Tract N°14 - Novembre 2014

EX-SALARIÉ(E)S DE RUEIL, NOUS VOILÀ AU TCR !

L'accueil a été somptueux : Nous avons eu droit à une réunion de bienvenue de 4 heures où nous ont été dispensés de précieux renseignements comme « comment évacuer le plus vite possible lors d'une alarme incendie en battant l'ancien record », le nombre de parkings ou le système de *badgeage* mis en place pour encore mieux protéger et améliorer notre vie personnelle… Cela nous a définitivement convaincus que nous serons bien ici.

Plions le décor et reprenons notre sérieux… Que nous a apporté ce déménagement ?

Certes des bureaux design avec, pour certains, de beaux fauteuils colorés tous neufs que tous les anciens du Technocentre jalousent. Car eux, non seulement ils ont gardé leurs vieilleries, mais ils ont eu à subir les nuisances des travaux de rafistolage des bâtiments durant tout l'été. Et les prochaines semaines, nous saurons si la clim désuète et inconfortable qui a fait des siennes tout l'été a été réparée !

Pour beaucoup, il faudra faire fi de **l'augmentation significative du temps de trajet**, du stress, de la fatigue, des risques autoroutiers, associés à une diminution drastique du temps personnel pour la vie familiale et privée. La direction s'était appuyée sur « ViaMichelin » pour estimer les temps de transports. Elle s'est trompée ! A part pour ces technocrates, est-ce vraiment une surprise ?

Certains, pour limiter les effets négatifs, se sont réfugiés dans **le télétravail** (ne pas oublier que la durée dépend du bon vouloir du hiérarchique). C'est tout à la satisfaction de notre employeur qui n'a rien fait pour améliorer les accès routiers, les liaisons en transports en commun reconnues insuffisantes par les utilisateurs et n'a rien fait non plus pour augmenter les capacités d'accueil des restaurants malgré de grandes promesses de travaux. La seule nouveauté étant un *fastfood* ! Édifiant !

Le télétravail peut avoir de nombreux aspects positifs. Mais s'il facilite la vie pour les plus éloignés, c'est aussi un générateur d'heures supplémentaires non payées et surtout de stress lié à la suppression de la frontière entre le milieu professionnel et privé. Quant à l'éloignement et l'isolement des salariés, il n'est pas toujours supportables psychologiquement…

L'individualisation et l'émiettement du travail, tels que voulus aujourd'hui par la direction, correspondent-ils à nos souhaits ?

Des nouveautés plus surprenantes les unes que les autres !

Le badgeage mis en place (pour APR et ETAM) sur demande de l'inspection du travail peut être positif pour beaucoup, malgré tous ces ratés et alertes intempestives.
Mais la charge de travail individuelle en augmentation perpétuelle, ne permet pas à tous de respecter les horaires officiels. Alors la direction s'acharne à nous culpabiliser sur les dépassements de 15h grâce à une « décharge S2N » proposant un plan d'action (toujours irréaliste) sur le dos du salarié.

Pour ceux qui sont concernés, la seule solution est de refuser de remplir cette feuille.

Ne pas oublier l'écrêtement de ce compteur à 5h en fin d'année ! La disparition de ces heures est un cadeau à l'entreprise. Autant l'éviter car cela ne sera pas réciproque : En effet, pour un compteur négatif en fin d'année il n'y aura pas de pitié, tout sera déduit du salaire !

Et que penser de ce **Comité d'Entreprise** délaissant toutes ses missions d'origine (sociales et culturelles) pour se transformer en agence de voyage, ou intermédiaire de réductions en tout genre.
A Tahiti on accueille avec des colliers de fleurs. Au Technocentre, ce sont des serviettes à 13,5 € pièce qui nous ont été offertes. Mais il ne s'agissait pas d'un vrai cadeau. Le CE a juste éclusé les surplus qui leur restaient sur les bras suite à une opération de séduction à **121 500 €** (remerciement post électoral ?) ; Les collègues du TCR ne s'étant pas bousculés pour récupérer cet objet d'un goût douteux.

En échange, tous ceux d'entre nous qui avaient réservé leur subvention à Rueil pour la fin d'année l'ont perdue. Ils se consoleront avec un « prorata » sur le dernier trimestre 2014 de subvention au TCR.

Et qu'est devenu le solde positif du compte du CE de Rueil ? Nous vous engageons à demander des explications à la CGT qui en était le gestionnaire.

Et les élections des représentants du personnel : oubliées ou à la trappe ???

Mutés de Rueil, nous ne nous sentons pas représentés syndicalement ! Nous n'avons voté ni à Rueil ni à Guyancourt. Il faudra attendre 2017 pour avoir le droit de nous exprimer. La section SUD du TCR avait pourtant fait appel à la justice pour invalider l'accord pré-électoral ; l'objectif était l'organisation des élections à Guyancourt APRÈS l'arrivée des salariés de Rueil ou l'inscription de ces salariés sur les listes par anticipation. Mais la Direction soutenue par ses indéfectibles allés de la CFE-CGC, de la CFDT et de la CGT du Technocentre ont fait front pour décider et faire autrement.

Alors ce rapprochement des ingénieries, est-ce vraiment positif ?

A l'heure des live-meeting, du développement des RTX, ce rapprochement a l'énorme avantage d'avoir poussé un certain nombre de nos collègues à partir en DA ou dans la GPEC, et a masqué tous ces départs à l'IV comme à l'IM par un remplissage de bâtiments.

Une entreprise qui se positionne championne de la réduction du C02 et proche de ses salariés n'a en rien à se vanter de ce déménagement forcé !

Il reste quand même un havre de paix c'est chez SUD, c'est à côté !

<u>Une permanence est ouverte au local syndical SUD.</u>
Vous êtes les bienvenus tous les mardis de 11h30 à 13h30.
Venez-vous documenter, nous interroger.
Partageons nos expériences.
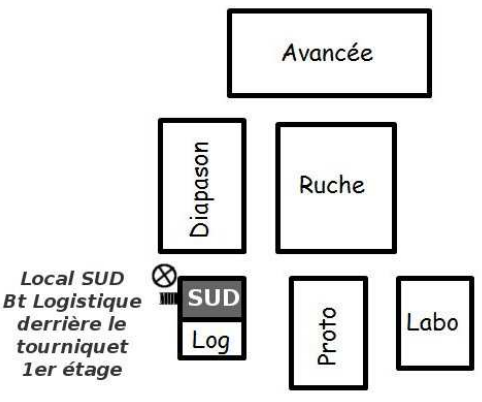
<u>Ne restez pas isolés, rejoignez SUD !</u>